



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'éducation

Question écrite n° 91205

Texte de la question

M. Jean-Claude Bois attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'étude réalisée par Andreas Schleicher du département de l'éducation de l'organisation de coopération et développement économiques (OCDE) sur les systèmes éducatifs européens. Selon ce rapport « la France et l'Allemagne (...) qui pèsent un tiers de l'économie de l'Union européenne, ne sont plus parmi les leaders mondiaux dans le développement du savoir et du talent ». Il souligne, par ailleurs, les différences de statut socio-économique entre jeunes qui altèrent singulièrement l'égalité constitutionnelle des droits à l'éducation et à la formation. Sachant que c'est l'avenir de notre pays dont il est question et que c'est une arme déterminante dans la compétition économique, il lui demande tout d'abord les mesures qu'il compte mettre en oeuvre afin que l'école donne à tous les élèves, dans une totale équité sociale, les moyens d'aborder les formations ultérieures dans les meilleures conditions possibles et donc de leur assurer une formation de base solide ; et ensuite, si le Gouvernement, comme le préconise le rapport, envisage de rendre les institutions, éducatives comptables de leurs résultats.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Bois](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (13^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91205

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 avril 2006, page 3562